

# Assemblées générales 2023

## Discours de conclusion de Stéphane Junique

Chers amis,

Je tenais à vous remercier pour votre participation à nos assemblées générales et pour votre engagement dans vos mandats mutualistes. Sans vous, nous n'aurions pas pu présenter un bilan aussi solide.

Notre projet stratégique avance et se déploie dans les différents territoires. La feuille de route fixée lors de notre dernière assemblée générale a été respectée: ce que nous vous avons dit, nous l'avons fait.

En conclusion, je souhaitais vous livrer les priorités qui structureront l'action du groupe d'ici à notre assemblée générale 2024.

Notre feuille de route 2023-2024 comprendra trois priorités:

- Assurer la solidité du groupe en accélérant sur la performance et le développement
- Poursuivre la transformation du groupe
- Renforcer nos impacts autour du droit à la santé

### 1. Poursuivre nos ambitions de développement en consolidant notre performance économique.

L'année qui vient sera une année à fort enjeu. Pour cela, nous devons avancer de façon très concrète sur quatre chantiers.

- Le premier chantier, hautement stratégique, concerne **la protection sociale complémentaire des fonctionnaires**. Nous entrons dans la dernière ligne droite avant les appels d'offres, en particulier pour l'Éducation nationale avec MGEN. Nous devons être solides pour les aborder. D'ici à la fin de l'année, nous finaliserons les partenariats stratégiques sur les différents ministères, tant pour MGEN sur l'Intérieur que pour Harmonie Mutuelle sur le ministère de la Défense.

- Le deuxième chantier concerne **l'accélération sur la multiprotection et le multiéquipement**. Concrètement, nous définirons une nouvelle stratégie épargne et retraite dont les orientations seront présentées lors de l'assemblée générale 2024 ; nous déploierons nos offres couplées santé/prévoyance pour le collectif et les parcours de prévoyance individuelle; nous renforcerons nos actions d'influence en matière de prévoyance pour conforter nos convictions et nos propositions sur la prévoyance sociale et la société de prévoyance.

- Le troisième chantier concerne **l'amélioration de notre performance économique, la maîtrise de nos coûts de structure et la poursuite des investissements d'avenir**. Nous poursuivrons notre démarche volontariste de transformation et de pilotage économique. C'est bien sûr un sujet au sein de chaque maison du groupe, sur les métiers d'assurance comme ceux du soin et de l'accompagnement, mais c'est aussi à l'échelle du groupe que nous porterons ce chantier

de réduction des coûts, de mutualisation et de synergies dans notre fonctionnement collectif. Nous aurons ainsi des décisions à prendre en fin d'année 2023 concernant l'externalisation de la gestion d'actifs pour bénéficier d'une plus grande performance. L'objectif est d'aller chercher à minima 1 M€ de valeur économique, pour les maisons du groupe et nos adhérents. Nous poursuivrons nos investissements d'avenir en commun pour innover au service du développement du groupe et des services à nos adhérents. En pratique, nous déploierons, dans les espaces adhérents des mutuelles, l'outil de téléconsultation apporté par Cegedim santé (Maia) et nous renforcerons l'utilisation des innovations apportées par les fonds dans lesquels nous investissons.

- Enfin, le quatrième chantier concerne **la marque VYV**. Nous poursuivrons dans les prochains mois son déploiement et nous lancerons à l'automne notre filiale métier VYV Enfance. Nous avancerons sur le déploiement de la marque VYV dans des filiales stratégiques que sont la passerelle des services, Harmonie Médical Service et Harmonie Ambulance.

## 2. Poursuivre la transformation du groupe en continuant le travail de clarification de l'organisation et du fonctionnement du groupe engagé depuis 2021.

D'ici à nos assemblées générales de 2024, nous porterons deux chantiers structurants :

• **Notre gouvernance** : vous le savez, le pacte de gouvernance de 2021 a permis de mieux jouer collectif autour de notre projet stratégique VYV 2025. Lors des assemblées générales de 2024, je vous proposerai des modifications statutaires qui feront passer une nouvelle étape à la gouvernance de notre groupe. Les objectifs attendus seront de simplifier et d'alléger nos instances, de conforter le pilotage stratégique du groupe sur l'ensemble de ses activités et de ses filiales stratégiques.

Nous sommes une société de personnes, notre responsabilité est de préparer la génération des dirigeants de demain. Je souhaite mieux responsabiliser les élus des instances nationales de l'UMG. Nous avons une équipe formidable avec des talents venus de toutes les maisons. Nous devons accompagner les parcours militants pour aller vers des responsabilités de numéro un. Cette équipe doit se renforcer dans son implication dans le pilotage du groupe et de ses filiales. La mise en place d'une gestion prévisionnelle des responsabilités politiques sur les entités stratégiques du groupe ainsi que l'installation d'une équipe permanente dans la gouvernance du groupe seront examinées.

Sans attendre, plusieurs évolutions dans les responsabilités vont permettre de mettre en selle de nouveaux talents et de progresser dans la féminisation des présidences des structures stratégiques du groupe : Anne-Julie Clary prendra à l'automne la présidence du Groupe Arcade-VYV, Jean-Bernard Desmonts celle de la passerelle des services, Claude Soret-Virolle la présidence de la Maison des Obsèques et Éric Jeanneau deviendra le chef de file de notre union de représentation dans les instances fédérales. Il m'accompagnera également sur le chantier gouvernance.

• **Le renforcement de notre livre III** : je souhaite qu'en 2024 nous ayons stabilisé et acté le schéma opérationnel de régionalisation des établissements MGEN. C'est un chantier déterminant pour le groupe. C'est un enjeu national et territorial.

Nous aurons également l'an prochain des décisions à prendre sur les territoires : pour acter les adhésions de la Charente ou encore accélérer sur la régionalisation en Midi-Pyrénées.

## 3. Incarner davantage notre empreinte mutualiste, en particulier autour de notre raison d'agir pour le droit à la santé.

Nous consacrerons de l'énergie à ce sujet autour de trois chantiers :

• **Poursuivre la mobilisation autour de VYV Solidaires**. Engagez-vous ! Nous avons vécu une belle première expérience avec le « Noël des engagés ». Dans les prochaines semaines, nous présenterons la feuille de route opérationnelle de VYV Solidaires.

• **La santé environnementale** : elle sera au cœur de la feuille de route d'ici à la prochaine assemblée générale. Nous allons démarrer début juillet la convention santé-climat qui réunira des volontaires, opérationnels et élus, venus de toutes les maisons du groupe. À travers ce format innovant de concertation démocratique inspiré fortement des conventions citoyennes, nous pourrions unir nos forces pour proposer des idées innovantes et obtenir une mobilisation effective de l'ensemble du groupe autour de l'ambition d'une protection sociale et écologique. Nous devons être proactifs sur ce sujet car les effets du changement climatique sont là, ses effets sur la santé également. Nous devons passer du constat à l'action et faire évoluer le cadre de nos protections. Nous aurons donc de belles propositions à instruire pour bien positionner notre groupe sur ces questions, j'en suis certain.

• **La mise en œuvre de notre stratégie prévention**, essentielle, qui vous a été présentée hier. Le conseil d'administration de l'UMG arrêtera à l'automne le premier plan opérationnel prévention.

Voici notre route tracée pour les douze prochains mois. Nous sommes sur des chantiers importants et stratégiques qui mobiliseront les gouvernances politiques et les équipes. Hier, nous avons débuté nos assemblées générales par une formule simple qui résume notre conception de l'action des dirigeants : « ce qu'on a dit, on l'a fait ». Prendre un engagement, c'est s'y tenir et en rendre compte.

Pour être au rendez-vous de la mise en œuvre de la feuille de route, nous avons besoin de vous. Nous portons une culture du « faire ensemble ». Nous réussirons si les maisons mutuelles portent le projet, si les régions VYV<sup>3</sup> sont reconnues dans leur rôle d'actrices de VYV 2025.

Je souhaite remercier Delphine Maisonneuve et ses équipes dont l'action permet de concrétiser la feuille de route.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre présence pendant ces deux jours. À bientôt dans les assemblées générales de vos mutuelles.



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE  
**vyv**  
Pour une santé  
accessible à tous